

Mardi 10 novembre 2015

INTERDICTION DES VITRES TEINTEES : M. EMMANUEL BARBE, DELEGUE INTERMINISTERIEL À LA SECURITE ROUTIERE SUPPRIME 1 800 EMPLOIS

M. Emmanuel BARBE, délégué Interministériel à la Sécurité Routière a annoncé un décret visant à limiter à 70% la TLV (transmission de lumière visible) sur les vitres avant des voitures. Il s'agit d'une interdiction de fait puisque, par défaut, les vitres d'origine des véhicules bénéficient déjà de ce teintage !

Interviewé dans l'émission TURBO diffusée dimanche 8/11/15, Emmanuel BARBE a annoncé la mise en place d'un décret limitant à 70% le niveau de TLV (transmission de lumière visible) sur les vitres avant des véhicules, sans arguments de sécurité démontrés !

Il s'agit d'une interdiction qui condamne les 811 entreprises et plus de 1 800 employés de ce secteur. En effet la pose de films sur les vitres avant des véhicules représente 53 % du chiffre d'affaires du secteur !

Les vitrages d'origine des véhicules bénéficiant déjà d'une TLV de 70 %, la pose d'un film, si clair soit-il, mettra d'office l'automobiliste en infraction.

Cette nouvelle réglementation, qui doit prendre effet en janvier 2016, laissera un délai de 6 mois aux automobilistes pour effectuer la dépose des films sur les vitrages avant de leur véhicule. Une mesure irréaliste plus que 2 millions de véhicules français sont équipés. Cette interdiction sera aussi lourde de conséquences sur le portefeuille des utilisateurs, car à compter de l'été 2016 les automobilistes concernés seront passibles d'une amende de 135 € et d'un retrait de 3 points au niveau du permis, pour toute infraction constatée.

Les professionnels du secteur s'élèvent contre cette nouvelle réglementation car aucune étude scientifique, statistique, ou rapport ne mettent en avant une accidentologie liée à la pratique du surteintage des vitres avant, et donc à la sécurité routière.

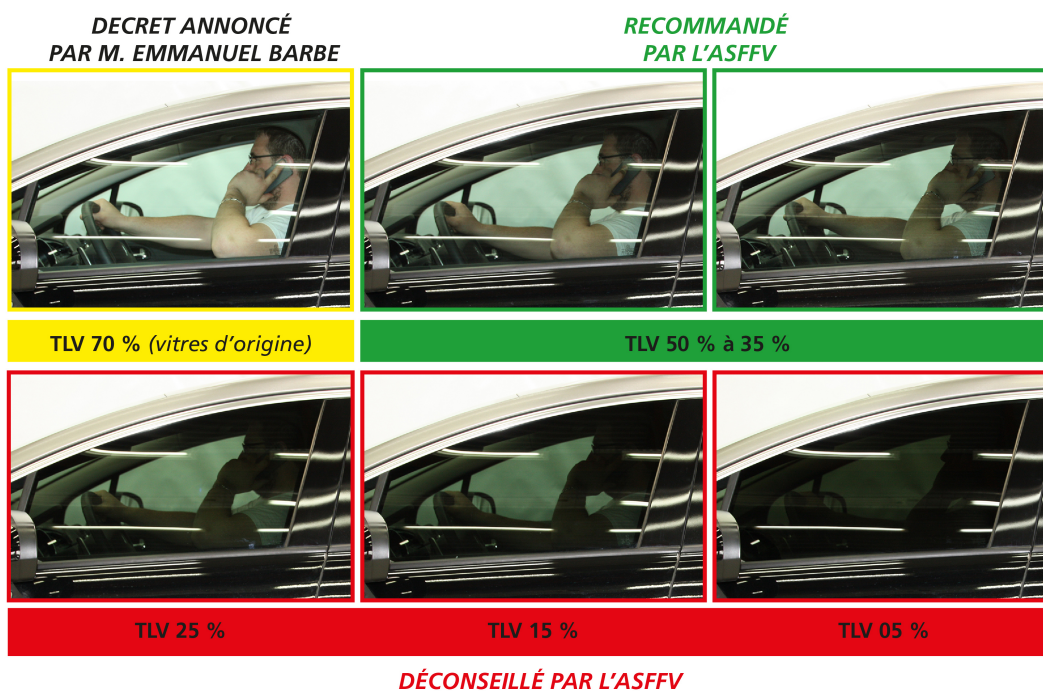
Les avantages du surteintage :

- Economie d'énergie : Diminution jusqu'à 3 % de la consommation
- Protection solaire : jusqu'à 59 % d'énergie solaire rejeté, et diminution de 6 à 10° de la température dans l'habitacle
- Protection contre les éblouissements : de jour comme de nuit (phares mal réglés), cause d'insécurité routière

Déclaration de Nicolas Guiselin, Président de l'ASFFV. « *Nous sommes consternés qu'on abatte une profession toute entière sans aucune raison ni justification valable. Nous sommes décidés à nous battre, auprès des Parlementaires et tous les candidats aux élections régionales pour faire changer d'avis le Gouvernement.* »

L'ASFFV a d'ailleurs lancé une pétition en ligne destiné à mobiliser le grand public, sur le site : oui-aux-vitres-teintees.fr.

Zoom sur les différents niveaux de TLV (Transmission de lumière visible, soit le niveau de teinte) :



Les Associations Professionnelles APFV et EWFA qui soutiennent l'ASFFV :

